

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE
ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE**



**JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC 2021,
DECLARATION DU GOUVERNEMENT A LA
NATION**

**PIERRE N'GOU DIMBA, Ministre de la Santé,
de l'Hygiène Publique et de la Couverture
Maladie Universelle**

Thème : « S'engager à arrêter de fumer »

Chers concitoyens

Le 31 mai de chaque année est dédié à la Journée Mondiale Sans Tabac, instituée par l'Organisation Mondiale de la Santé, pour informer et alerter la population sur les dangers du tabagisme, à travers un thème particulier.

Dans le contexte actuel de pandémie à Covid-19, cette journée permettra de souligner l'effet aggravant du tabagisme dans l'évolution de cette terrible maladie.

Cette année, le thème retenu par l'OMS pour la Journée Mondiale sans Tabac est : **« s'engager à arrêter de fumer ».**

C'est une invitation à promouvoir l'arrêt chez les fumeurs et éviter leur exposition à des formes graves de Covid 19. C'est aussi le lieu de prévenir la consommation de tabac, de plus en plus précoce chez les jeunes, notamment en fustigeant les pratiques des industriels pour les attirer dans le piège de la dépendance.

Dans notre pays, le tabagisme chez les jeunes prend de l'ampleur depuis quelques temps.

Face à cette situation, le gouvernement est à pied d'œuvre pour apporter les solutions susceptibles d'inverser la tendance, à travers la mise en œuvre de la

Convention Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Ainsi, des actes notables ont été posés parmi lesquels je citerais :

- L'adoption et la promulgation de La loi relative à la lutte antitabac ;
- L'organisation des campagnes de sensibilisation de masse visant prioritairement les jeunes.

Il faut ajouter à ses actions préventives, la promotion du sevrage tabagique qui s'est concrétisée à travers :

- L'élaboration des directives pour la prise en charge des personnes dépendantes au tabac ;
- La mise en service au sein du CHU de Cocody, d'une unité de sevrage

tabagique qui est l'actuel centre de référence ;

- Le renforcement de capacités en matière de sevrage tabagique, de près de 300 agents de santé issus de toutes les régions sanitaires.

Ce sont autant d'actions qui ont contribué à la réduction de la prévalence du tabagisme dans notre pays.

Toutefois, la vigilance doit être de mise car ces efforts risquent d'être sapés par l'industrie du tabac dont la nouvelle politique commerciale fait de la jeunesse une cible de choix. En effet, de nouveaux produits ont fait ⁴ leur apparition et sont vantés pour leur prétendue innocuité.

C'est le cas de la pipe à eau plus connue ici sous le nom de chicha. Ce produit aussi dangereux sinon plus néfaste que la cigarette, suscite depuis peu, un vif intérêt chez certains jeunes qui ignorent ou sous-estiment ses effets nocifs. J'aimerais les avertir face aux risques auxquels ils s'exposent, en leur faisant noter qu'une séance de chicha équivaut à fumer 20 voire 30 cigarettes.

C'est ensemble que nous devons faire face à ces nouveaux défis.

J'en appelle ⁵ au civisme de nos concitoyens pour une application rigoureuse de la loi antitabac.

Chers compatriotes,

Le contrôle de l'épidémie tabagique passe par l'intensification de la sensibilisation des jeunes pour qu'ils évitent le piège de la première consommation. Je les exhorte à la vigilance face à la manipulation. Enfin , je recommande aux fumeurs de faire un effort pour arrêter ou à défaut, consulter le centre de santé le plus proche pour bénéficier d'une aide au sevrage, et surtout, je r demande de se faire vacciner contre la Covid-19

Je vous remercie

